

Ecole et Etablissement

Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France (INSA Hauts-de-France)
Etablissement-composante de l'Université polytechnique Hauts-de-France (établissement expérimental au sens de l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018)
Académie : Lille
Réseau, groupe : INSA
Site de l'École : Valenciennes

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'École mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2019/07-03

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie NF :

- Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France spécialité **électronique des systèmes embarqués**, en formation initiale sous statut d'étudiant sur le site de Valenciennes.

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France,
- Vu le rapport établi par Marie-Annick GALLAND, membre de la CTI, rapporteure principale Danièle QUANTIN, experte auprès de la CTI, Philippe GALLION, expert auprès de la CTI, et présenté en Commission le 17 novembre 2020,

Il a été adopté l'avis suivant :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité électronique des systèmes embarqués	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2023-2024	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'École

- Clarifier la structuration interne de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et formaliser ses interactions avec l'Université polytechnique Hauts-de-France.
- Mettre en place des outils de pilotage et impliquer toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue
- Analyser les causes du désintérêt des élèves pour les conférences d'industriels et mettre en place une véritable stratégie de développement des partenariats au bénéfice de l'école et des élèves.
- Mettre en œuvre, conformément aux préconisations de la CTI, une mobilité à l'international d'un semestre
- Favoriser le regroupement rapide des alumni ENSIAME avec ceux des INSA.

Pour la spécialité électronique des systèmes embarqués

- Proposer des enseignements de sciences humaines et sociales spécifiques pour la spécialité. Introduire un enseignement de l'éthique et de la déontologie.
- Construire précisément et accentuer la participation des entreprises (notamment des start-up et petites et moyennes entreprises) à la formation, de manière à renforcer l'approche concrète des métiers d'ingénieur et l'accompagnement au projet professionnel des élèves.
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Veiller à renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Délibéré en séance plénière à Paris, 17 novembre 2020.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 15 décembre 2020.

La Présidente,
Élisabeth Crépon

